



Compte bancaire bloqué sans motif valable

Par **Niousha**, le **17/01/2013** à **10:43**

Bonjour, Mon problème est le suivant : Je travaille comme serveuse depuis 2 ans, mon employeur étant aussi ma proprio mon loyer est déduit de mon salaire et le solde m'est versé en espèces, j'en dépose une partie sur mon compte pour couvrir les prélèvements courants, FAI et autres, aucun crédit. Je viens de déposer 200 € en espèces sur mon compte courant et ma carte a été avalée. La banque m'a informé que mon compte était actuellement bloqué et m'a donné rendez vous avec un conseiller le 24 prochain. La raison invoquée pour ce blocage de compte est le suivant "je dépose des espèces et non de chèques". Je ne dépose pas plus que ce que je perçois en salaires, j'ai un contrat de travail ainsi que des fiches de paie et ils sont au courant de cet état de fait. Ils ne m'ont jamais indiqué verbalement ni par courrier que mes dépôts d'espèces ne leur convenait pas et dire que déposer des espèces est signe de trafic ou autres moyens illégaux de gagner ma vie alors que je dispose d'un contrat de travail, fiches de paie et témoins attestant ma présence sur mon lieu de travail est inadmissible et diffamatoire. Je vous saurais gré de m'indiquer la marche à suivre en l'espèce. Merci d'avance.

Par **Lag0**, le **17/01/2013** à **11:28**

Bonjour, La banque est tenue de faire attention au blanchiment d'argent. Pour cela, lorsque vous déposez des espèces au guichet, on vous demande la provenance de cet argent. Dans le cas où vous déposez des espèces en automatique un peu trop souvent, la banque a probablement aussi une procédure d'alerte et tout cela vous sera expliqué lors du rendez-vous.

Par **nioush**, le **17/01/2013 à 12:15**

je comprends parfaitement cet état de fait ..mais, à la banque, ils ont mon contrat de travail, mes fiches de paie ...savent que mon employeur est aussi mon proprio, savent que je perçois le solde de mon salaire, loyer déduit ..en espèces ...et, je ne dépose pas plus que ce que je perçois ...et je travaille pas loin de cette banque ...

Par **roro30**, le **24/01/2017 à 16:07**

bonjourrnma banque m'a bloquer mon compte motif fraude rnje suis sans emploi en ce moment mon père me verse tous les mois de l'argent sur mon compte pour honoré mes prélèvements la directrice de l'agence considère comme fraude car mon père ayant son compte souvent dans le rouge il considère qu'il ne doit pas mettre de l'argent sur mon compte il pense que mon père se serre de mon compte chose qui n'est pas vrai il verse seulement tous les mois le montant de mes dépenses ont-ils il droit de faire celà et qu'elles sont les conséquences car je vais retravaillé et la je n'ai plus de compte l'argent qui va dessus je ne peux meme pas le retirer au guichet ils ne veulent pas j'ai peur de ne pas pouvoir ouvrir un autre compte dans une autre banque rnmerci de votre réponse

Par **caloin**, le **18/01/2019 à 17:45**

la banque peut elle bloquer des versements secu de maladie?rnrnrn***Bonjour,rnLes formules de politesse telles que "bonjour" ou "merci" sont obligatoires sur ce forum comme sur les autres...rnMerci pour votre attention.***

Par **morobar**, le **18/01/2019 à 18:26**

Bonjour à vous aussi,rnCela consiste en quoi exactement "bloquer les versements sécu" ?

Par **amajuris**, le **18/01/2019 à 18:44**

bjr,rnen principe c'est la sécurité sociale qui cesse les versements.rnje ne vois pas l'intérêt de votre banque de bloquer des versements sur votre compte.rnsalutations